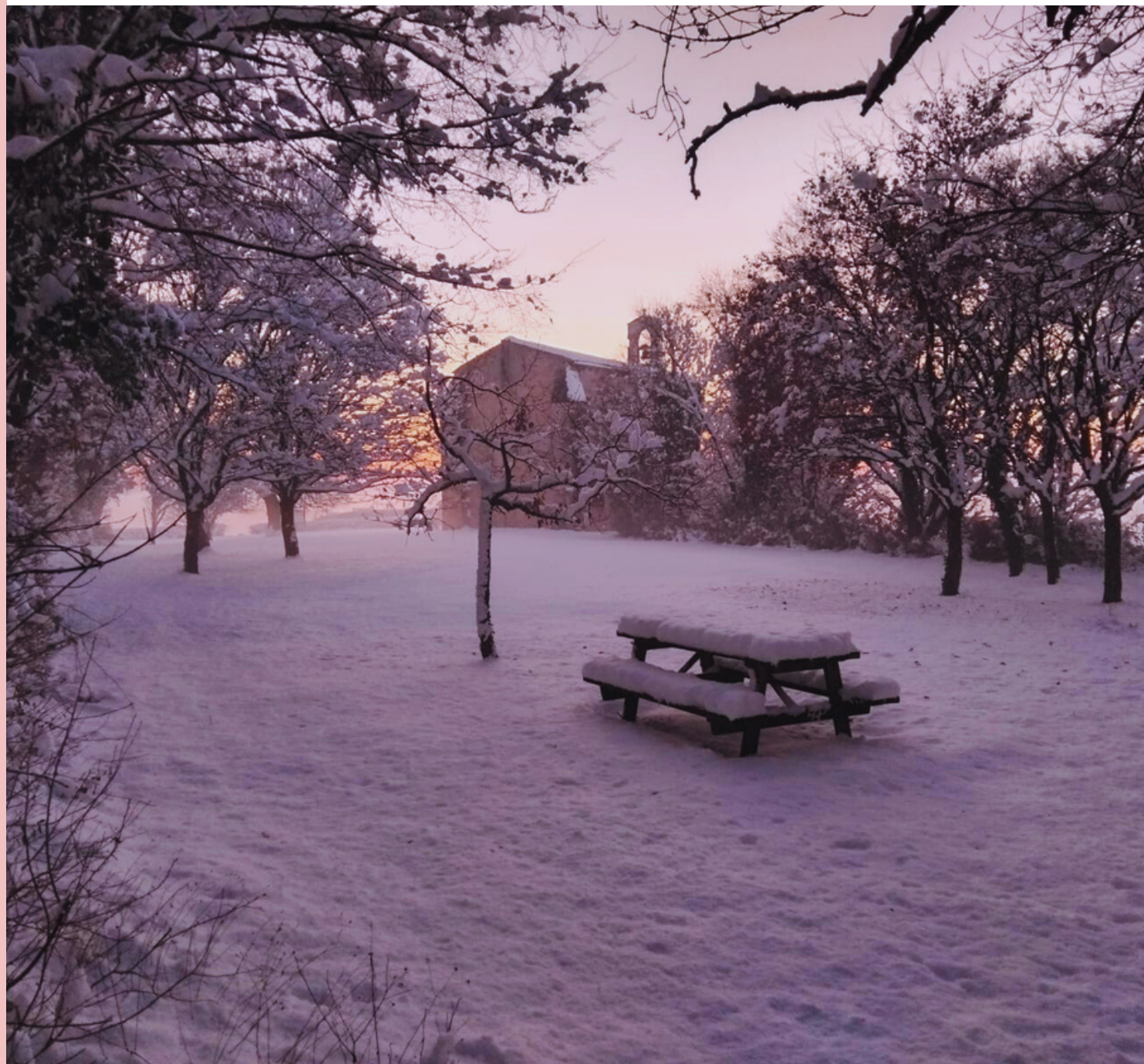


Le Réortais



Bulletin municipal janvier 2026 - N° 33

Mairie de Breuil-la-Réorte

93, rue de la République

La Crignolée

17700 Breuil-la-Réorte

Tél: 05 46 68 91 72

Mail : mairie@breuillareorte.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi : 14h00-18h00

Mercredi : 9h00-12h00

Vendredi : 14h00-17h00

Un accueil en dehors des horaires d'ouverture peut être organisé sur rendez-vous.

Pour vous informer :

Site internet:

www.intramuros.org/breuil-la-reorte

Panneau pocket : application gratuite sur mobile.

Facebook :

<https://www.facebook.com/communedebreuillareorte>

La commune de Breuil-la-Réorte possède une page Facebook intitulée "la vie à Breuil-la-Réorte" ! N'hésitez pas à la liker et à suivre les activités !

Désormais, la commune centralisera l'ensemble de ses informations et services en ligne sur son site officiel "**intramuros**". Cette plateforme deviendra le canal principal pour accéder aux actualités, démarches administratives et ressources municipales. Nous vous invitons à la consulter régulièrement pour rester informé.

Rappel : n'oubliez pas de télécharger l'application **PanneauPocket** qui reste l'outil d'information le plus simple et rapide utilisé par la mairie, sans publicités ni cookies.



Edito p.3

Le mot du maire

Vie municipale p.4

Une année avec votre conseil municipal mois par mois

Vie scolaire p.10

Former nos citoyens en devenant

Etat civil 2025 p.11

Une communauté dynamique

Vie associative p.12

Ça bouge à Breuil-la-Réorte !

Chers Réortaises et Réortais,

En ce début d'année, c'est avec beaucoup de plaisir que je vous adresse, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, mes vœux les plus sincères.

Que cette nouvelle année vous apporte avant tout la santé, si précieuse, ainsi que la sérénité, la réussite dans vos projets et de nombreux moments de bonheur partagés.

Je tiens à adresser des remerciements à nos agents communaux. Par leur engagement, leur disponibilité et leur sens du service public, ils contribuent chaque jour au bon fonctionnement de notre commune et à la qualité de vie de tous. Leur travail mérite d'être reconnu et salué.

Je souhaite également féliciter chaleureusement Mademoiselle Manon Picherit pour sa remarquable médaille de Bronze au niveau national lors d'un concours d'équitation. Cette performance est une grande fierté pour elle, sa famille et notre commune. Bravo pour ce bel exemple de persévérance et de passion.

Les élections municipales de 2026 visent à procéder au renouvellement des conseils municipaux des communes françaises et des conseils communautaires des intercommunalités. Ces élections temps démocratique important se tiendront les 15 et 22 mars 2026. Le code électoral article L52-1 interdit aux collectivités publiques de mener des actions de propagande pendant les six mois qui précèdent une élection, raison pour laquelle cette année le bulletin municipal sera réduit.

Je souhaite rappeler que le mode de scrutin change en 2026 et sera le même pour toutes les communes, un scrutin de liste. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter ou de supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote. Le vote est un droit fondamental : je vous invite à y participer nombreux, dans le respect des règles républicaines.

Pour conclure, je formule le vœu que cette année soit placée sous le signe du respect, de la solidarité et du vivre-ensemble, valeurs essentielles qui font la richesse de notre commune.

Très belle et heureuse année à toutes et à tous, et surtout une bonne santé.

« La grandeur d'une commune ne se mesure pas à sa taille, mais à la solidarité de ses habitants. »

Eric Bernardin
Maire de Breuil-la-Réorte

JANVIER

Vœux du Maire

Vendredi 17 janvier, le maire et les membres du conseil municipal ont accueilli les Réortais à l'occasion de la cérémonie des vœux, en présence de Jean Gorioux, président de la communauté de communes Aunis Sud. Les participants ont pu apprécier la traditionnelle galette des rois ainsi que des petits fours, préparés par l'équipe du restaurant scolaire.



Achat de parcelle

La commune a fait l'acquisition de bois situés près de la carrière de Dissé, le 6 janvier 2025. Cette parcelle, désormais propriété de la collectivité, sera destinée à constituer une réserve foncière.

Élagage

La semaine du 20 au 24 janvier, la commune, en partenariat avec l'association foncière de remembrement n°2 de Breuil-la-Réorte, a mené une opération d'élagage des arbres. Les branches issues de l'élagage ont été mises à disposition des habitants souhaitant les récupérer.



Entrée de Javernay

L'entrée de Javernay (côté château d'eau) a été adaptée dans le but de réduire la vitesse et de sécuriser cette zone pour les riverains et piétons par la pose de bordures. Ces travaux ont pu être mis en œuvre grâce à la subvention versée par le Département pour la voirie accidentogène.



Attribution d'une subvention exceptionnelle pour soutenir les sinistrés à Mayotte

La municipalité a décidé de verser une aide financière exceptionnelle de 100 euros à la Protection Civile suite au passage du cyclone Chido le 14 décembre 2024, qui avait entraîné des destructions matérielles importantes.

FÉVRIER

Voirie

Les travaux ont démarré rue de la République afin d'améliorer le système d'évacuation des eaux pluviales. Cette intervention, déterminante pour prévenir les désagréments liés aux intempéries, répond à un problème de ruissellement d'eau lors de fortes précipitations qui affectaient les locaux municipaux. Ces aménagements permettront de garantir une meilleure gestion des flux pluviaux, de protéger les équipements publics et les habitations des riverains.

MARS

Nouvelle arrivée

Monsieur Clément Dupuis a rejoint l'équipe des agents de la commune. Ses missions porteront essentiellement sur la réhabilitation et l'aménagement du bâtiment acquis par la mairie, situé au 77 rue de la République. Ce projet vise à créer de nouveaux logements afin de répondre à la demande croissante en matière d'habitat sur notre territoire.

Départ du projet de construction des logements communaux

La commune a engagé les travaux relatifs à la création de quatre logements (deux T1 bis et deux T3), dans le cadre de son projet de rénovation et d'aménagement immobilier. Les premières étapes opérationnelles ont déjà été réalisées :

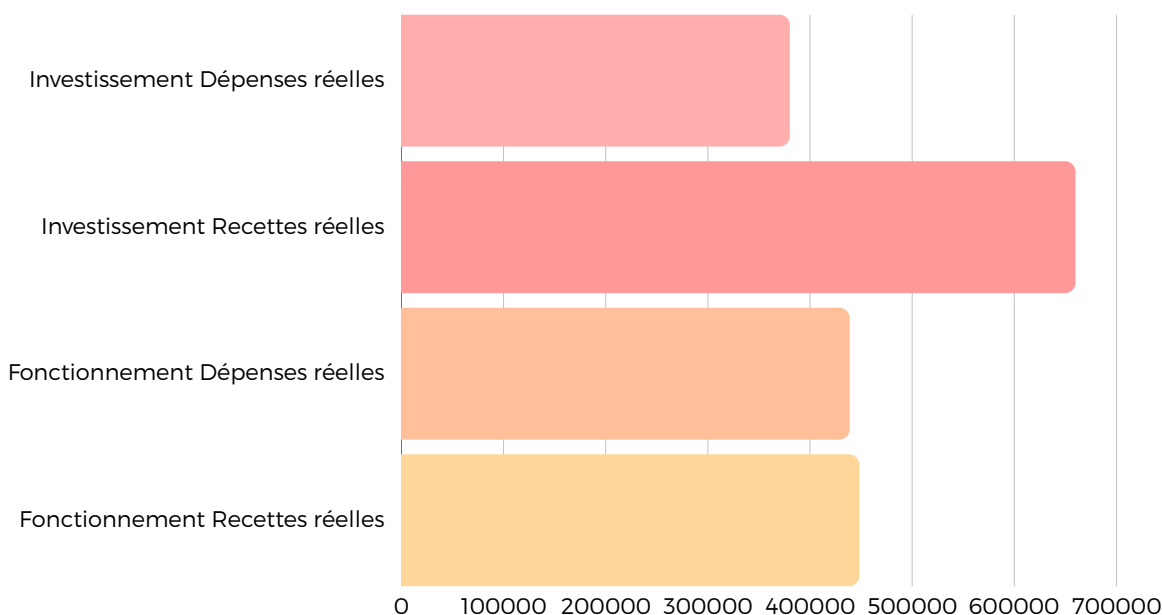
- Démolition des deux cheminées existantes,
- Réfection complète des sols,
- Rénovation partielle de la toiture.

Les deux premiers T1 devraient être terminés d'ici l'été 2026.



Budget communal

Le budget de la commune a été voté.
Arrêt des comptes au 31 décembre 2024 :



En investissement

- dépenses réelles : 380 279 €
- recettes réelles : 659 890 €

En fonctionnement

- dépenses réelles : 438 858 €
- recettes réelles : 448 240 €

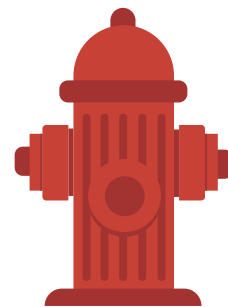
Prévoyance



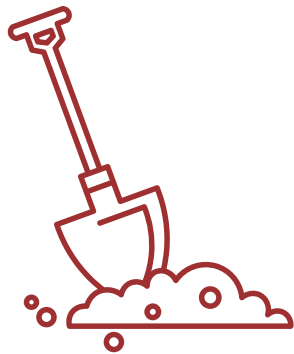
À compter du 1^{er} janvier 2026, la commune participera financièrement aux cotisations de ses agents afin de renforcer leur couverture en matière de prévoyance. Cette mesure, désormais obligatoire pour les collectivités, s'inscrit dans une démarche de protection sociale renforcée. Un contrat d'assurance a été signé à cet effet avec le centre de gestion, garantissant ainsi une prise en charge adaptée aux besoins des agents.

Validation du schéma communal de défense incendie

La commune a validé son schéma permettant d'évaluer la couverture du réseau de défense extérieure contre l'incendie (DECI) sur son territoire. Une réserve sera installée au Petit Breuil en 2025. Pour rappel, ces points d'eau doivent être implantés à moins de 500 mètres des habitations. Des conventions seront signées avec des propriétaires de réserves privées afin d'autoriser leur utilisation en cas d'incendie.



AVRIL



Début des travaux rue de la république

Des travaux ont été effectués rue de la République par l'entreprise Marchand. Ces aménagements visent à rendre le parvis de la mairie conforme aux exigences légales en matière d'accessibilité : cela s'inscrit dans notre démarche d'amélioration continue de l'espace public. Les riverains et les usagers sont invités à prendre note des modifications liées à cette mise aux normes et devront désormais se garer sur le parking situé devant l'atelier municipal.

MAI

Cérémonie du 8 mai 1945

Commémoration en hommage aux soldats morts pour la France lors de la guerre 39/45. Le maire a lu le message officiel adressé par le Ministre des Armées et la secrétaire d'État chargée des Anciens Combattants. Un temps de recueillement a marqué la cérémonie, suivi du salut aux morts par les porte-drapeaux et le chant de la Marseillaise. Les personnes présentes ont pu échanger autour d'un verre de l'amitié. Cette journée rappelle l'importance de préserver la mémoire collective et de transmettre aux générations futures le souvenir de ceux qui ont œuvré pour la liberté.

JUIN



Concert à l'église

Samedi 28 juin, à l'occasion de la fête des saints Pierre et Paul, ainsi que de l'achèvement des premiers travaux de sécurisation de l'église, une messe solennelle a été célébrée par le curé de la paroisse de Surgères, père Alphonse. Cette cérémonie a été suivie d'un concert conté, relatant l'histoire et l'avenir de notre église, interprété par l'Harmonie Départementale et ses cinquante musiciens.



Fête des écoles

Le samedi 28 juin, la fête des écoles s'est tenue à l'école de Saint-Mard. À cette occasion, les élèves de l'ensemble du RPI ont exprimé leurs talents à travers des chorégraphies et des sketches inspirés de l'univers du cinéma. Organisée par les membres de l'APE, la kermesse a connu un succès, ravissant petits et grands par son ambiance conviviale et ses animations. Une belle journée, placée sous le signe de la créativité et de la bonne humeur !

JUILLET

Fête Nationale

Les habitants de Breuil-la-Réorte se sont retrouvés le dimanche 13 juillet pour célébrer ensemble la Fête nationale. Au programme : un repas festif autour d'un cochon et d'un agneau grillés à la broche accompagnés de salades variées. Sous un temps clément, ce moment a réuni 165 participants de tous âges, partageant bonne humeur et un repas gourmand.



Cette édition a proposé : un espace dédié aux photos souvenirs, une décoration aux couleurs de la République, des jeux pour les enfants (pêche aux canards et structure gonflable), ainsi qu'une arrivée thématique des participants et des agents, costumés pour l'occasion. La journée a été inaugurée par une allocution mettant en avant le rôle déterminant de ces moments de rassemblement, une occasion de renforcer la cohésion entre les habitants et de célébrer ensemble les valeurs partagées de la commune.



Réserve incendie au Petit Breuil

Dans la continuité du plan DECI (défense extérieure contre l'incendie), la réserve incendie située au Petit Breuil est désormais opérationnelle. Une étude est en cours pour une implantation sur le site de l'église.



AOUT



Lotissement Champ du ruisseau 2

Le permis d'aménagement de l'extension du futur lotissement a été déposé. La prochaine étape est la réception de l'arrêté.

SEPTEMBRE

Ouverture de l'atelier cirque

22 septembre : première séance de l'atelier cirque. L'activité organisée par le foyer rural Saint-Mard/Breuil-la-Réorte est animée par Mme Mariottini. Les enfants apprennent les arts du cirque en jonglerie, équilibre et acrobaties.



OCTOBRE

Aménagement végétal du parvis de la mairie

Le parvis de la mairie a fait l'objet d'un aménagement végétalisé, combinant une volonté d'embellissement des lieux et une démarche écologique. Cette initiative permettra d'apporter de l'ombre à la salle municipale, contribuant ainsi à améliorer le confort des usagers tout en s'inscrivant dans une logique de développement durable.



Repas communal

Le dimanche 19 octobre, les réortais ont pu se réunir pour le traditionnel repas communal. Les invités ont passé un excellent moment organisé par les agents communaux ainsi que les élus. Au menu : mises en bouche, velouté de butternut, cabillaud, veau aux morilles, plateau de fromages et farandoles de desserts. Les convives se sont régalés le tout dans une ambiance musicale grâce à la chanteuse Mme Stéphanie Dumont. Les convives ont ainsi pu profiter d'un bon moment empreint de jovialité et de détente.

Halloween

Le vendredi 31 octobre, une soirée dédiée à Halloween a été proposée aux enfants par le foyer rural Saint-Mard/Breuil-la-Réorte et la mairie. Au programme : un concours de citrouilles décorées, des ateliers de maquillage, des contes, un défilé aux lampions, une dégustation de soupe de sorcières et, pour clore la soirée, un bal costumé ! Que du plaisir et des bons souvenirs partagés, le tout sans la moindre trace de cauchemars !



NOVEMBRE

Cérémonie du 11 novembre 1918

Le 11 novembre dernier a eu lieu la 107ème cérémonie commémorant l'armistice de 1918 et honorant la mémoire de celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France lors de la première guerre mondiale. Après le discours officiel lu par Monsieur le Maire, une gerbe a été déposée en signe de respect et de souvenir. Cette commémoration a réaffirmé l'importance des valeurs de paix, de liberté et de République. Les personnes présentes ont pu échanger autour du verre de l'amitié.



Le Salon du jeu

Le samedi 15 novembre, le Centre d'Animation Culturelle de Surgères a organisé une édition du Salon du jeu sur la commune. Cet événement a rassemblé de nombreux participants, offrant l'opportunité de découvrir une grande variété de jeux de société et d'échanger.

DECEMBRE



Animation de Noël

Cette année encore, la magie des fêtes a illuminé les rues de La Crignolée. Au programme, une dégustation conviviale de crêpes, de tartiflette et de barbapapa, accompagnée du traditionnel vin chaud pour réchauffer les cœurs. Les plus jeunes ont pu déambuler dans les rues du village avant de vivre un moment inoubliable : la rencontre avec le Père Noël, qui leur a offert un cadeau. Une animation simple et chaleureuse, dont le succès confirme l'importance de ces temps de partage pour la commune. Merci pour la participation des associations.

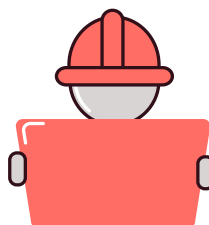
Pour Information

Deux chantiers sont en cours à proximité de notre commune :

- un au profit de Breuil-la-Réorte pour l'installation du poste source des prochaines éoliennes des Chênaies Hautes (en instance juridique),
- un au profit de Bernay Saint Martin pour l'installation des éoliennes du parc des Groies de Parancay.



Urbanisme : demandes reçues et traitées en 2025



Déclarations Préalables : 14
Certificats d'Urbanisme : 47
Permis de Construire : 5
Permis de Démolir : 1
Permis d'Aménager : 1

Effectifs pour l'année 2025/2026 :

Élèves répartis comme suit :

Boisseuil : PS- MS : 10 PS et 10 MS soit 20 élèves avec Mme Girard

GS : 17 GS soit 17 élèves avec Mme Loiseau

Breuil-la-Réorte : CP – CE1 : 11 CP et 8 CE1 soit 19 élèves avec Mme Baynaud

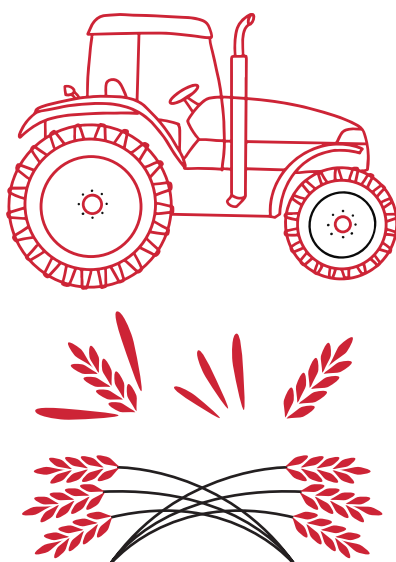
CE1-CE2 : 12 CE1 et 9 CE2 soit 21 élèves avec Mme Le Picard

Saint-Mard : CE2 – CM1 : 8 CE2 et 12 CM1 soit 20 élèves avec Mme Félices

CM1 – CM2 : 7 CM1 et 13 CM2 soit 20 élèves avec M. Vezzoso

Retour sur les manifestations et sorties scolaires pour l'école de Breuil-la-Réorte en 2024/2025

- Toute l'année : « Silence on lit ! », « la classe dehors » et les emprunts de jeux de société à la ludothèque de l'école se poursuivent pour le plaisir de tous !
- 20 septembre : visite du site archéologique de Saint Saturnin du bois et fabrication de pain romain.
- 17 octobre la classe des CP a participé à une leçon de goût pour la semaine du goût. Un charcutier traiteur est venu présenter son métier et les élèves ont pu confectionner un pâté.
- 13 décembre : les élèves se sont rendus au cinéma Le Palace pour visionner le film « Billy, le hamster cowboy ».
- 20 décembre : visionnage des courts-métrages « La chouette en toque » à la salle des fêtes et partage d'un goûter cuisiné par les élèves de la classe des CE1 en collaboration avec Popote & Papote.
- 14 janvier : les élèves ont assisté au spectacle musical « Rag'n Boogie » offert par la CDC Aunis Sud et Le Palace.
- 21 janvier : intervention de Méliglace et confection de sorbets.
- 21 février : réalisation de tartinades par la classe des CP en collaboration avec Popote et Papote.
- 17 & 20 mars : visite de la ferme La Vache Charentaise.



- 7 avril : fête des 100 jours de classe avec les élèves de l'école maternelle de Boisseuil.
- 15 avril : exposition des œuvres d'arts visuels dans la cour de l'école de Boisseuil.
- tout le mois de juin : cycle de natation à la piscine de La Devise pour la classe de CP.
- 13 juin : sortie au Futuroscope.
- 21 juin : portes ouvertes de l'école pour les futurs élèves de 10h à 12h.
- 28 juin : fête des écoles dans le pré derrière l'école de Saint-Mard.
- 3 juillet : les élèves se sont rendus à l'ENILIA pour participer à des ateliers culinaires préparés par la classe de terminale.
- 4 juillet : petit-déjeuner partagé avec les parents d'élèves, la collectivité et les membres de l'éducation nationale.

Encore une belle année à l'école de La Crignolée !

Inscription en maternelle pour l'année 2026-2027

Les inscriptions à l'école maternelle de Boisseuil pour l'année 2026-2027 (enfants nés en 2023) auront lieu du lundi 12 janvier au vendredi 27 février 2026. Les rendez-vous sont à prendre uniquement par mail à l'adresse : em-st-mard@ac-poitiers.fr

Veuillez-vous présenter muni :

- du certificat d'inscription (à retirer à la mairie de votre lieu de résidence)
- du livret de famille
- du carnet de santé (vaccins à jour)
- de la copie du jugement en cas de divorce (droit de garde)

Etat civil

Bienvenue aux nouveaux petits habitants !

Enza, Coralie DEBORDE née le 5 mars 2025
 Malo, Michael, Riké LIGONNIERE EPAGNOUX né le 2 août
 Maélie Clémence BROCHET MEINARD née le 8 août
 Arés Yanci DORCHINI-AGURON né le 10 août



Ils ont convolé en justes noces !

Robin GIRAUD et Tatiana FALCY le 3 mai
 Michaël LACELLERIE et Inès VITRY le 18 octobre

Ils nous ont malheureusement quittés cette année...

Yves FAVREAU le 23 janvier
 René GUERINEAU le 27 mars
 Simon GIRAUD le 24 septembre
 Mireille RINGEONNEAU le 04 octobre
 Giselle GUERINEAU le 09 octobre



Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Breuil-la-Réorte : entre inquiétudes et motifs de satisfaction

L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Breuil-la-Réorte connaît aujourd'hui une période contrastée. Si certaines évolutions de la faune locale sont encourageantes, plusieurs sujets demeurent sources de préoccupation pour les chasseurs de la commune.

Une baisse continue du nombre d'adhérents

Depuis deux saisons consécutives, l'association constate une diminution du nombre d'adhérents. Cette tendance fragilise le dynamisme du groupe et complique l'organisation des activités de gestion du territoire. Le renouvellement des générations de chasseurs devient une priorité afin d'assurer la continuité de la pratique et la transmission du savoir cynégétique local.

Des projets d'agrivoltaïsme impactant le territoire de chasse

Les projets d'agrivoltaïsme qui se multiplient sur la commune pourraient réduire le territoire de chasse disponible et perturber la gestion des populations de gibier. Des espèces comme le renard, le lièvre et le sanglier posent désormais davantage de problèmes, les zones refuges ou interdites à la chasse compliquant leur régulation. Pour remédier à ces difficultés, il faudra impérativement aider l'ACCA de Breuil-la-Réorte.

Des dégâts de lièvres en hausse et un désaccord avec la Fédération

Les dégâts causés par les lièvres, notamment sur les cultures de tournesol, sont en augmentation ainsi que les procédures juridiques. Malgré cette situation, la Fédération départementale des chasseurs de la Charente-Maritime impose une réduction des prélèvements et des jours chassables pour cette espèce.

L'ACCA de Breuil-la-Réorte estime que cette décision ne tient pas compte de la réalité du terrain ni des difficultés rencontrées localement. Elle regrette que la Fédération demeure sourde aux alertes formulées à plusieurs reprises concernant ces dégâts, et continue de plaider pour une gestion plus souple et adaptée à la situation du territoire.

Une présence accrue du sanglier

Autre source d'inquiétude : la présence de plus en plus régulière de sangliers, notamment de solitaires, sur le territoire communal. Alors qu'autrefois ces animaux ne faisaient que traverser brièvement le secteur, ils ont désormais tendance à s'y maintenir sur des périodes courtes. Cette évolution impose une vigilance accrue et une adaptation des pratiques de chasse et de régulation ce qui n'est pas sans poser de fortes difficultés.



Une situation financière fragilisée

La baisse des adhésions et la limitation des lâchers de gibier entraînent une diminution des recettes, conduisant à des exercices déficitaires. Malgré la gestion rigoureuse de nos deux trésoriers, la situation financière reste tendue. Cette diminution des ressources, tant humaine que financière, est particulièrement inquiétante pour l'avenir des équilibres cynégétiques sur le territoire. Si cette tendance devait se poursuivre, elle compromettrait la capacité de l'association à assurer pleinement ses missions de régulation et de préservation du gibier.

Des motifs de satisfaction

Malgré ces difficultés, plusieurs signes encourageants méritent d'être soulignés. Le plan de gestion du faisan, mis en place depuis plusieurs années, porte ses fruits : les reproductions naturelles sont en hausse, preuve de la pertinence du travail collectif mené par les chasseurs.

La présence toujours importante de chevreuils et la fréquence régulière de bécasses et de cailles témoignent également de la bonne qualité du biotope et des efforts constants déployés par l'association pour préserver l'équilibre de la faune locale.

Un appel à la mobilisation

Face à ces nombreux défis, j'en appelle à tous les acteurs du territoire — élus, agriculteurs, propriétaires et habitants — pour accompagner l'ACCA de Breuil-la-Réorte dans ses missions.

Sans un soutien collectif, les difficultés risquent de s'accroître, entraînant des conséquences importantes sur la gestion du gibier et sur l'équilibre naturel de notre commune.

Ensemble, nous devons œuvrer pour préserver une chasse raisonnée, garante d'un équilibre durable entre faune, agriculture et environnement.

Hervé GOUINEAUD, Président de l'ACCA de BREUIL-LA-REORTE

Comité des fêtes : La Gaiété aunisienne

L'association a proposé les manifestations suivantes en 2025 :



Une soirée théâtre avec la compagnie du Clair de Lune le 21 mars. La troupe d'Antezant-la-Chapelle a interprété une comédie patoisante "Thieu miraculé" et la pièce "Chéri, j'ai pris le pain" de Patricia Haubé. Merci aux spectateurs qui viennent en nombre pour passer une agréable soirée et à la troupe qui nous régale depuis plus de vingt ans.



Le café éphémère

Nous vous proposons, plusieurs dimanches après-midi dans l'année, un moment de détente et de convivialité à la maison des associations. Les participants peuvent apporter leurs jeux ou utiliser ceux mis à disposition et des boissons chaudes ou froides sont proposées à petits prix.

Nous avons tenu une buvette le 28 juin après-midi pour le **concert à l'église** organisé par la mairie.

Nous étions présents pour le repas offert aux habitants par la mairie, le **13 juillet**. A cette occasion, bancs, tables et tivolis de l'association étaient mis à disposition de la commune pour profiter de la journée en extérieur. Nous avons tenu une buvette et organisé la pesée d'un panier garni avec remise de lots. Merci aux habitants qui ont aidé au montage et démontage des tivolis.

Enfin, nous avons collaboré à la **soirée Halloween** organisée par le foyer rural et la mairie le 31 octobre.

Merci à monsieur le maire, au conseil municipal et aux employés municipaux avec qui nous travaillons régulièrement. En 2026, nous prévoyons de programmer des activités en partenariat avec le foyer rural. Une chasse aux œufs de Pâques et une marche semi-nocturne sont envisagées.

Notre **assemblée générale** aura lieu le 31 janvier à 15h, à la maison des associations.

La compagnie du Clair de lune se produira le 27 février à 20h30 à la salle des fêtes.

Nous rappelons que le matériel de l'association n'est ni prêté ni loué. Tous les événements de l'association sont diffusés sur l'application PanneauPocket via la mairie, il n'y a plus de diffusion papier.

Les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux et vous souhaitent une bonne et heureuse année 2026.

L'APE 1,2,3 Soleil !

L'Assemblée générale de l'APE s'est tenue le 10 octobre dernier dans une ambiance conviviale et constructive. Ce moment a permis de faire le bilan des actions menées l'an dernier, accueillir de nouveaux parents, découvrir les projets pédagogiques des écoles et lancer les projets de cette nouvelle année scolaire.



A cette occasion, le nouveau bureau a été voté :



Présidente :
Sandra VERRIER



Trésorière :
Justine DILHAC



Vice-présidente :
Mélanie DUPERE



Secrétaire :
Émilie GARIN

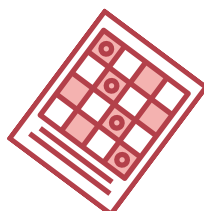


Trésorière adjointe :
Céline COUDERT

L'APE organise des manifestations pour favoriser la convivialité entre familles et soutenir financièrement les écoles du RPI. Grâce aux actions de l'année dernière, vente de chocolats, lanternes de Noël, loto, exposition de Boisseuil, buvette à Saint-Mard et kermesse, l'association va verser 500€ à chacune des écoles (soit 1 500€ au total) pour aider à financer le projet cirque des écoles cette année (c'était la sortie au Futuroscope et le Zoo de la Palmyre l'an passé).

 Les prochains rendez-vous :

- 12 avril 2026 : Loto avec Phil Loto
- 27 juin 2026 : Kermesse du RPI



L'APE remercie chaleureusement les familles, les enseignants et la municipalité pour leur soutien et leur participation. Ensemble, faisons vivre nos écoles !



*N'hésitez pas à liker notre page Facebook (QR code à gauche),
la suivre et nous contacter par ce biais ou sur*

collectif123soleil@gmail.com

Le Foyer Rural St Mard - Breuil la Réorte

Siège social Mairie 17700 Saint-Mard



En 2025, outre les activités régulières Yoga, Pilates, atelier informatique, Amigurumi, le Foyer Rural avait organisé :

- un **vide ta chambre** à Saint-Mard le 16 mars. Cette journée fut une réussite, toutes les tables avaient été réservées et les exposants sont partis satisfaits.
- le **3^{ème} troc plants** du Foyer Rural a eu lieu le 4 mai de 9h à 13 h à Breuil-la-Réorte devant la Mairie. Les échanges de graines, plantes, fleurs et légumes ont suscité nombre de conseils et de rencontres dans un moment très convivial apprécié par les visiteurs.
- **l'atelier floral** à la salle des associations le 16 avril sur le thème de Pâques, a succédé aux deux ateliers floraux organisés dans la salle du Foyer Rural de Saint-Mard le 17 décembre 2024 sur le thème de Noël.
- le 16 mai, se tenait à Saint-Mard dans la salle du Foyer, **l'Assemblée Générale Ordinaire** de notre association. De nombreux participants étaient présents, faisant dire à la Présidente, que l'année prochaine il faudra sans doute envisager une salle un peu plus grande. Ce signe positif et encourageant fait suite aux années précédentes difficiles pour toutes les associations.

Les comptes-rendus moraux, d'activités et financier ont été déroulés et approuvés. Lors du vote pour le renouvellement des membres sortants, nous avons eu la joie et la grande satisfaction d'accueillir 5 nouvelles candidatures, volontaires pour rejoindre l'équipe. Après leur élection à l'unanimité, deux anciens membres ne se représentant pas, le Conseil d'administration compte désormais 9 membres actifs. Les projets ont été présentés et le verre de l'amitié a clôturé cette soirée.

- le 13 juin, le Conseil d'Administration s'est réuni pour l'élection de son bureau :

Présidente : Amandine Marchand,

Vice-présidente : Martine Leroy

Trésorière : Huguette Gauvin

Trésorière-adjointe : Mariane Moreau

Secrétaire : Marie-Paule Boulvais

Secrétaire-adjointe : Francette Lesné

Membres du Conseil d'Administration : les six personnes du bureau ainsi que Patricia Bizet,
Annie Blondy, Sabine Betoux.

- le 5 septembre 2025 une soirée d'information sur les activités de la nouvelle saison, de recueil d'adhésions et d'inscriptions était organisée avec succès. Un nombre de personnes adultes et/ou parents d'enfants est venu s'informer, poser des questions, découvrir les activités reconduites et les nouvelles proposées avec les animatrices présentes.

Les activités régulières

- **lundi :** - Atelier CIRQUE pour les 6 – 11 ans une fois par mois à Breuil-la-Réorte. Cet atelier pour les enfants correspond aussi au projet pédagogique des écoles du RPI. Les enfants sont enchantés.
- **mardi :** -GYM DOUCE de 15h30 à 16 h30 (salle de St-Mard)
-YOGA 2 cours de 16h50 à 17h50 et de 18h à 19h (salle de St-Mard)
- **mercredi :** - AMIGURUMI tous les 15 jours de 14h à 16h (salle du FR)
- COUTURE tous les deux mois de 15h à 18h
- **jeudi :** - PILATES 2 cours de 17h30 à 18h30 et de 19h à 20h
- INFORMATIQUE de 15h à 16h30 (salle du FR)

2 séances par mois animées par Renée (Fédération départementale des FR)

LES MANIFESTATIONS PONCTUELLES ANNUELLES

- **Fête d'Halloween** le 31 octobre 2025 à la salle municipale de Breuil-la-Réorte en collaboration avec la Mairie de Breuil-la-Réorte et du comité des fêtes « la Gaiété Aunisienne ». Cette soirée a réuni 34 enfants dont 12 ont participé au concours de citrouilles. 3 prix décernés par un jury, dont le prix de l'originalité offert par la Municipalité de Breuil-la-Réorte ont récompensé les artistes des citrouilles travaillées et décorées. Tous les enfants ont reçu des bonbons. Maquillage, coloriage, contes ont précédé le joyeux défilé aux lampions dans les rues du village. Une excellente soupe aux sorcières préparée et offerte par la Gaiété Aunisienne, les pizzas de Didier, le bal des vampires avec Sébastien ont terminé cette soirée dans une ambiance chaude, colorée, conviviale où enfants et parents ont pu aussi apprécier la décoration inquiétante d'Halloween. Une belle soirée réussie. Un grand merci à tous les bénévoles.
- **Puces des couturières :** le 1^{er} mars 2026 à Breuil-la-Réorte
- **Vide ta chambre :** Le 29 mars 2026 à Saint-Mard
- **Troc plants :** Le 26 avril 2026 à Breuil-la-Réorte



LES PROJETS

- **Concours de belote :** 11 avril 2026
- **Marche gourmande :** en cours de réflexion

Vous pouvez encore vous faire inscrire pour une activité du Foyer Rural, même si vous êtes débutant.

Les membres du Foyer Rural vous souhaitent de bonnes fêtes pour cette fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2026.